

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 décembre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4709)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 393

présenté par
M. Saint-Martin

ARTICLE 29 R

À l'alinéa 5, après le mot :

« impôt »,

insérer les mots :

« mentionné au I ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.